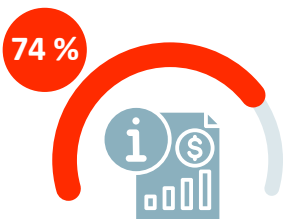


Bulletin sur la conformité en 2023

Exigences financières

Pour pouvoir offrir à ses clients et clientes des services gratuits et efficaces de règlement de plaintes, la CPRST exige des fournisseurs de services participants (FSP) qu'ils respectent deux exigences financières :



La divulgation de renseignements financiers à la CPRST

74 % des FSP ont fourni les informations financières requises de 2018 – 2023.



Le paiement des frais de la CPRST

30 fournisseurs de services qui doivent à la CPRST des redevances impayées depuis plus de 3 mois.